La Lettre du Professeur Joyeux est un service d'information indépendant sur la santé. Pour en savoir plus rendez-vous sur <u>le site officiel</u> du Professeur Joyeux.

#### **MONTPELLIER Le 15 Juin 2017**

# A PROPOS DES VACCINS L'URGENCE DU DTP AVANT LE 8 AOÛT 2017 Messages au Pr Agnès Buzyn, Ministre de la Santé

La nouvelle représentation nationale

Celle qui se dessine traduit le rejet massif de la politique de santé du précédent quinquennat.

Les 1 105 872 personnes signataires à ce jour de la pétition

< http://petitions.ipsn.eu/penurie-vaccin-dt-polio/ >

réclamant le seul vaccin obligatoire le DTP sont très inquiètes.

Elles n'ont aucune nouvelle de l'Etat ou des fabricants, qui font la sourde oreille, attendant votre décision, Madame la Ministre. Seuls quelques journalistes santé, manquant d'indépendance ou de compétence, affirment qu'il faut 10 ans pour fabriquer un nouveau vaccin!

Nous savons que la ministre précédente, fortement incitée par l'empire vaccinal, a préparé de quoi imposer les 8 vaccins supplémentaires (au total 11) aux nouveaux nés.

Son rêve était évidemment que vous suiviez le chemin qu'elle a tracé.

Evidemment, pour généraliser, on médicalise l'émotion le plus tôt possible après la naissance : on ne tient pas compte des données scientifiques qui ont démontré qu'un nourrisson en bonne santé a besoin de 1000 jours après sa conception pour construire son système immunitaire naturellement. De même, aucune incitation intelligente – pourtant ce sont les conseils de l'OMS – n'a été faite pour l'allaitement maternel intégral les 6 premiers mois et une année matin et soir avant et au retour du travail de la mère. Or cet allaitement constitue la meilleure défense immunitaire de l'enfant avant ses 18 mois, et répond naturellement à tous ses besoins nutritionnels.

On ne veut pas nous dire que la vaccination de plus en plus précoce avant la naissance impose les adjuvants – donc l'Aluminium, c'était auparavant le mercure – destinés à stimuler un système immunitaire immature.

Pourquoi l'aluminium dont on connaît désormais les dangers pour la Santé[1] a-t-il été retiré des vaccins vétérinaires, et pas des vaccins pour l'enfant ou l'adulte ?

## Des millions de familles attendent votre décision

Les 820 000 enfants qui naissent chaque année, allaités ou non par leur mère, attendent avec impatience la mise en application de ce qui a été décidé par le Conseil d'Etat en France le 8 février 2017 : la re-fabrication du vaccin trivalent contre Diphtérie-Tétanos-Polio, dit "DTP" tel qu'il a existé – il est donc facile à re-fabriquer. Selon la sagesse de la Loi, il doit être prescrit avant ou proche des 18 mois de l'enfant.

Vos premiers pas comme ministre de la Santé sont très réconfortants tant pour le monde médical que pour les patients : vous voulez promouvoir fortement la prévention et d'ores et déjà vous imaginez la première génération sans tabac.

Vos précédentes collègues Mesdames Bachelot et Touraine ont essayé de faire croire que la prévention passe par la vaccination généralisée ou par des médications au moindre symptôme. Cela a un coût énorme pour la solidarité nationale, mais cela rapporte beaucoup aux fabricants, qui savent utiliser au nom de la *Santé publique* conseillers et "experts" dans les ministères.

Nous ne savons pas ce que sont devenus les millions de doses de vaccins contre la grippe H1N1, qui n'ont pas été utilisées malgré une campagne publicitaire puissante organisée par l'empire vaccinal et les pharmacies.

### Le quinquennat démarre sous les meilleurs auspices.

Même le Conseil national de l'ordre des médecins (CNOM) précise enfin « La prévention est le maillon faible de notre système de santé ». Comme l'affirme très justement le conseiller national de la section santé publique du CNOM : le sida, le cancer du poumon ou l'obésité pourraient le plus souvent être évités. Il s'agit bien de prévention liée à des comportements et non à des vaccinations.

Les vaccinations contre la variole et celles contre Diphtérie-Tétanos-Polio ont pu sauver beaucoup de vies, associées à l'amélioration incontestable de l'hygiène de vie. Celles actuellement proposées contre nombre de maladies de l'enfance (rougeole, oreillons, rubéole, méningites et pneumonies...) avec leurs rappels, doivent être réalisées au cas par cas, sur les conseils argumentés du médecin généraliste ou du spécialiste.

#### Les médecins doivent avoir la compétence pour conseiller

Leur formation ne peut dépendre exclusivement de ceux qui cherchent à vendre et mélangent autorité et publicité. Ils laissent croire que les vaccins ne sont jamais et ne peuvent être à l'origine de complications graves, parfois handicapantes à vie. J'en reçois des exemples régulièrement, toujours considérés comme des cas particuliers dus au hasard.

Il en est de même des vaccins contre la grippe ou le zona qui sont nécessaires seulement chez les personnes fragiles à risques. La politique de votre collègue qui vous a précédée au gouvernement était la généralisation sans discernement. Par exemple, les vaccins contre l'hépatite B et les papilloma virus, n'ont rien à faire dans les écoles.

C'est au médecin et à la famille à décider selon des critères précis parfaitement identifiés. Il ne s'agit pas d'épidémies, les moyens de protection non vaccinaux existent, ils ne coûtent rien, ils doivent être promus et mieux connus des médecins et du grand public.

Enfin les 1 105 872 personnes signataires souhaitent qu'une politique vaccinale adaptée à l'état de santé des réfugiés soit mise en place pour la protection des populations en bonne santé. C'est en vaccinant ces populations fragilisées que nous serons nous-mêmes protégés.

Le retour de la polio en Italie[2] est une alerte de plus qui impose le retour du DTP selon les décisions du Conseil d'Etat que nous attendons, avant le 8 août 2017, dans toutes les pharmacies de Métropole et Outre mer.

Nous avons confiance dans votre grande compétence immunologique et vous présentons nos vœux chaleureux de réussite.

# Pr Henri Joyeux

Sources : [1] Toxic Story – Pr Romain Gerhardi – Ed. Actes Sud [2] Interview de la Ministre de la Santé d'Italie dans la Quotidien du Médecin – 12 juin 2017 n° 9588 p.8